

Lettres pour la Suisse de 1940 à 1942

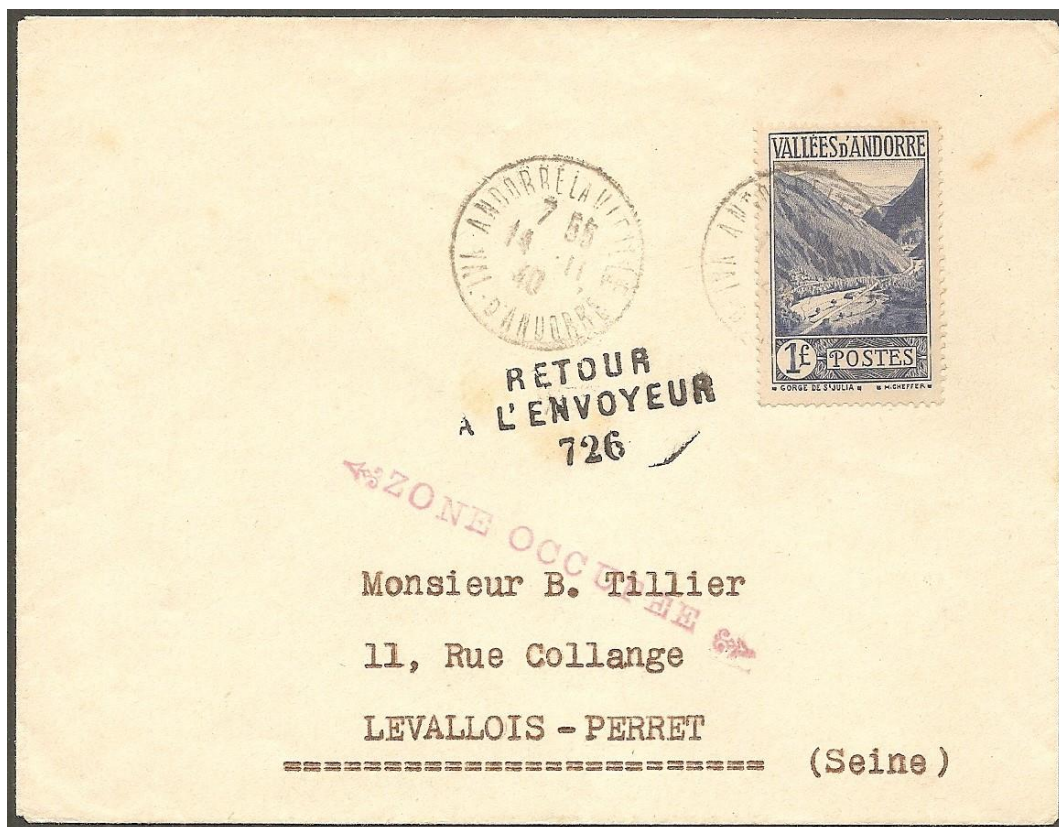
Je vous propose, dans ce petit article, de découvrir un certain nombre de lettres envoyées de la Principauté d'Andorre vers la Suisse entre 1940 et septembre 1942.

En premier lieu, je souhaiterais faire un petit rappel historique pour préciser le contexte dans lequel ces courriers pour la Suisse ont circulé.

Suite à l'invasion de la Pologne par l'armée allemande le 1er septembre 1939, la France et la Grande-Bretagne déclarent la guerre à l'Allemagne. Au début de l'année 1940, nous sommes dans la période communément appelée « la drôle de guerre » où il n'y a pas ou peu d'opérations militaires sur le front, les troupes restant confinées derrière une ligne de défense, la ligne Maginot pour les français, la ligne Siegfried pour les allemands. Pendant cette période, le courrier circule normalement en France et vers les pays alliés, neutres ou non-belligérants. Cette situation perdure jusqu'à l'invasion de la France par l'armée allemande le 10 mai 1940.

La mise en place de la ligne de démarcation le 25 juin 1940 et la création d'une zone occupée et d'une zone libre rendent difficile la circulation du courrier inter-zones.

En Andorre, l'état de guerre n'entraîne pas de modifications notables en ce qui concerne le service postal français vers la zone libre ou transitant par la zone libre. Cependant, les andorrans rencontrent les mêmes difficultés que les ressortissants français pour envoyer des courriers en zone occupée ainsi qu'en témoigne la lettre présentée ci-dessous :



Lettre pour Levallois-Perret (France) en date du 14 novembre 1940

Lettre jusqu'à 20 g = 1 F (Tarif du 1^{er} décembre 1939)

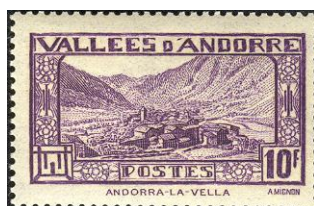
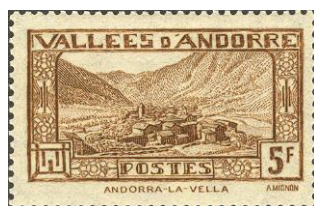
La lettre n'a pas été distribuée et comporte les griffes

« Zone occupée » et « Retour à l'envoyeur »

Par la suite, l'armée allemande envahit la zone libre le 11 novembre 1942 et occupe la totalité du territoire national métropolitain. C'est ainsi qu'un détachement des forces d'occupation est en poste à la frontière entre la France et l'Andorre au Pas de la Casa mais la neutralité de l'Andorre est respectée.

Au début de l'année 1940 , les timbres suivants sont disponibles dans les officines de la poste française en Andorre.

De la série des paysages émise le 16 juin 1932, il reste en vente les 2 F, 3 F, 5 F, 10 F et 20 F :



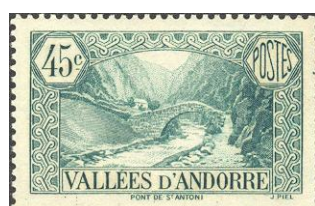
Les blasons d'Andorre émis en 1936, 1937 et 1938 sont également présents :



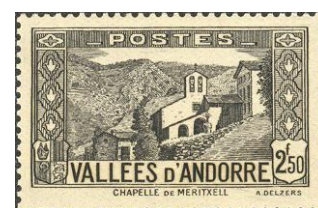
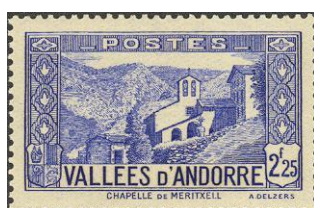
Ainsi que le 60 c ocre au type « Pont de Saint Antoine » paru le 1^{er} juin 1938 :



On trouve en vente la série complémentaire de paysages émise le 16 juin 1939 :



Et celle émise le 12 juillet 1939 :

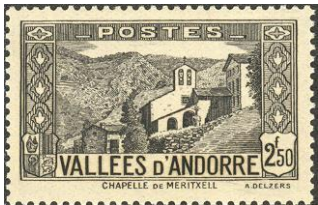


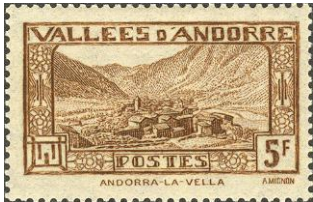
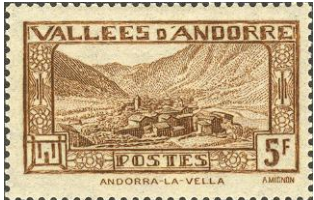
Le panel de timbres disponibles en Andorre permet de subvenir aux besoins de la population d'autant plus que le volume de courrier envoyé par la poste française n'est pas très important.

En effet, les Andorrans utilisent plus généralement les services de la Poste espagnole dont les tarifs sont bien plus modiques, notamment pour les envois en Espagne.

Les tarifs postaux français en vigueur dans le régime étranger sont ceux du 1^{er} janvier 1940. Vous trouverez dans le tableau ci-après les affranchissements usuels à cette date dans le régime étranger.

Régime étranger - Tarif du 1^{er} janvier 1940

Lettre jusqu'à 20 g 2 F 50		Lettre de 21 g à 40 g 4 F	 
Carte postale ordinaire 1 F 50	 	Carte postale assimilée aux imprimés 50 c	
Imprimé par 50 g 50 c		Imprimé de 51 g à 100 g 1 F	

Régime étranger - Tarif du 1 ^{er} janvier 1940			
Lettre recommandée jusqu'à 20 g 2 F 50 + 2 F 50 = 5 F		Lettre recommandée de 21 g à 40 g 4 F + 2 F 50 = 6 F 50	  
Avis de réception lors du dépôt 2 F		Taxe d'expres 5 F	

En examinant le tableau ci-dessus, deux informations sont principalement à retenir.

D'une part, il n'y a pas de timbre dédié à la carte postale, un affranchissement composé est donc obligatoire et, d'autre part, les valeurs utilisées pour l'affranchissement de la lettre jusqu'à 20 g et pour l'imprimé jusqu'à 50 g ne sont pas de la couleur recommandée par l'Union Postale Universelle.

le 2 F 50 gris-noir devrait être de couleur bleue et le 50 c violet devrait être de couleur verte.

Compte tenu des circonstances, il faudra attendre début janvier 1941 pour que des ajustements importants soient apportés à la liste des timbres en vente en Andorre.

La plupart des lettres présentées en illustration de cet article a été achetée il y a une vingtaine d'années en lot à un marchand suisse. Elles sont adressées à l'entreprise Therma située à Schwanden.

L'entreprise Therma trouve son origine dans la fabrique de corps de chauffe électriques fondée en 1904 par Samuel Blumer à Schwanden.

Blumer et ses investisseurs la transforment en une société anonyme en 1907, sous le nom de Therma, et construisent une nouvelle halle de production, qui connaît sans cesse des extensions.

Les fers à repasser, les bouilloires et surtout les plaques électriques développées au sein même de l'usine, de même que les fourneaux pour les cuisines industrielles (dès 1927), les réfrigérateurs (dès 1932) et les blocs-cuisines (dès 1955) valent à l'entreprise d'importantes ventes à l'étranger et une situation de monopole en Suisse.

Suite au recul des ventes, la firme est reprise par le groupe Electrolux Suisse en 1978. La production de réfrigérateurs et d'agencements de cuisines est abandonnée et la commercialisation déplacée à Zurich.

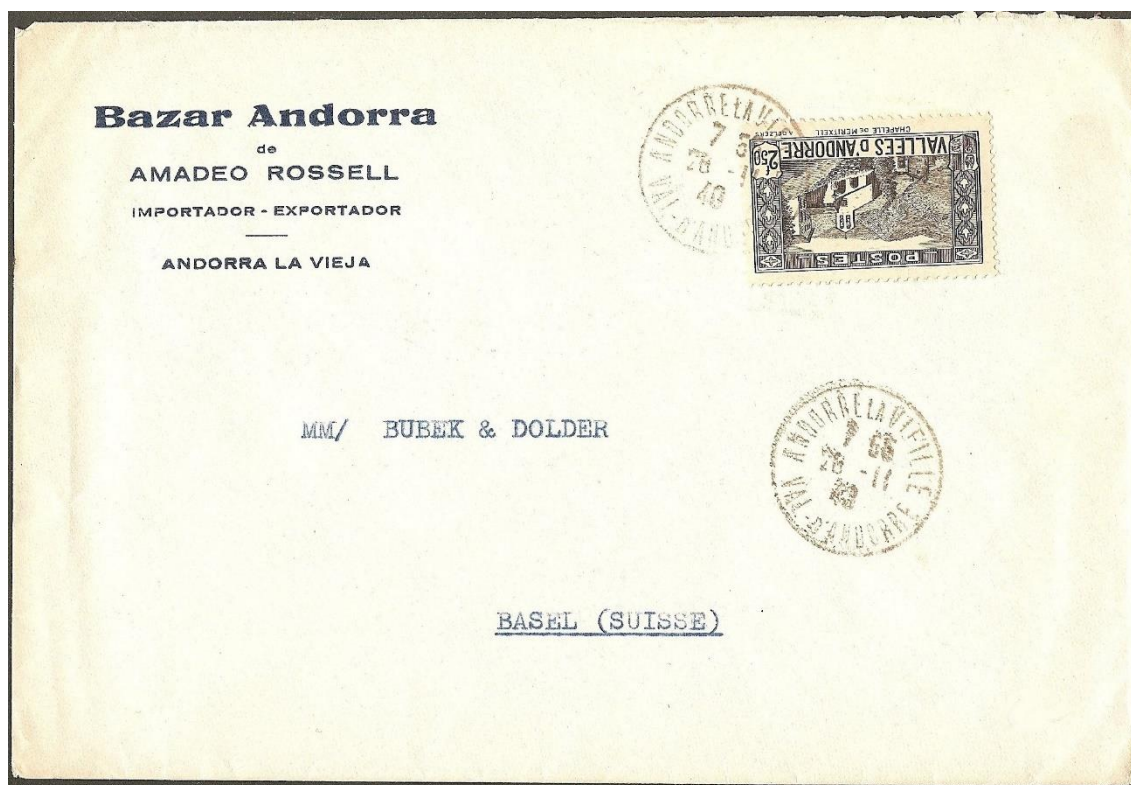
En 1998, Therma fusionne au sein du même groupe avec la firme AEG Appareils ménagers SA Suisse pour constituer la firme A+T Appareils ménagers SA, incorporée à Electrolux SA en 2005.

Vous trouverez ci-après quelques courriers envoyés en Suisse pendant l'année 1940.



Lettre envoyée à Schwanden (Suisse) en date du 19 octobre 1940

Lettre jusqu'à 20 g = 2 F 50 (Tarif du 1^{er} janvier 1940)



Lettre envoyée à Bâle (Suisse) en date du 28 novembre 1940

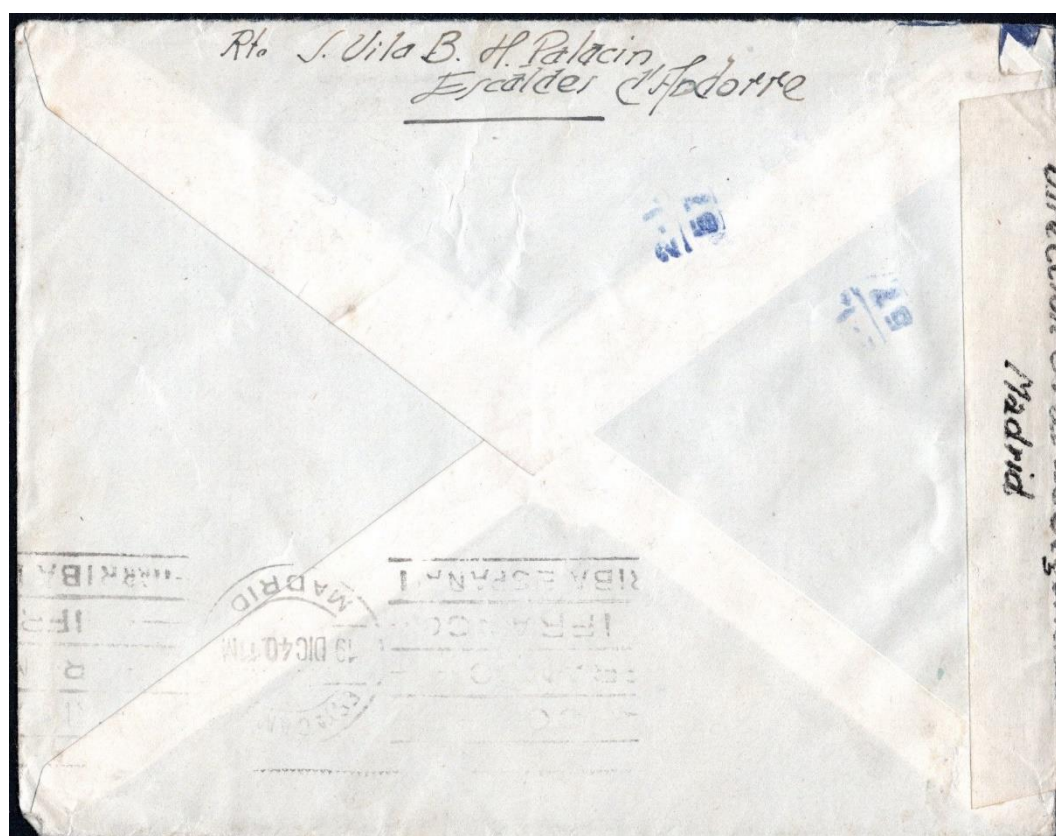
Lettre jusqu'à 20 g = 2 F 50 (Tarif du 1^{er} janvier 1940)

Utilisation du 2 F 50 gris-noir seul sur lettre



Lettre envoy e   Schwanden (Suisse) en date du 17 d cembre 1940

Lettre jusqu'  20 g = 2 F 50 (Tarif du 1^{er} janvier 1940)



Lettre envoyée à Schwanden (Suisse) en date du 17 décembre 1940

Lettre jusqu'à 20 g = 2 F 50 (Tarif du 1^{er} janvier 1940)

La lettre a transité exceptionnellement par l'Espagne et a été contrôlée par la censure de Madrid

Elle a été refermée par une bande de papier comportant la mention

« Direccion Gral de Seguridad »

Oblitération mécanique de Madrid en date du 19 décembre 1940

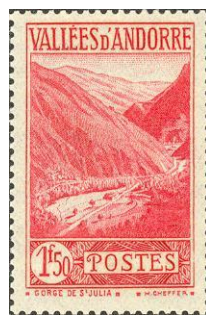
Entre le 28 novembre et le 3 décembre 1940, la poste française imprime sept nouveaux timbres au type paysage. Ces valeurs sont mise en vente en Andorre le mercredi 1^{er} janvier 1941.



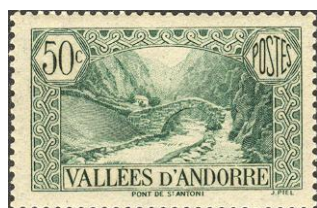
Carte postale intérieure



Lettre intérieure
de 21 g à 50 g



Carte postale étranger



Imprimé étranger
Jusqu'à 50 g



Taxe de recommandation
intérieure

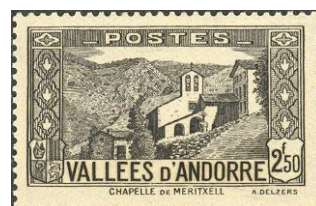
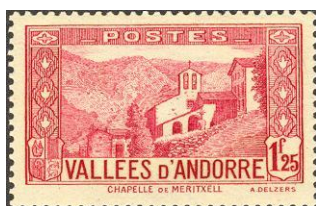
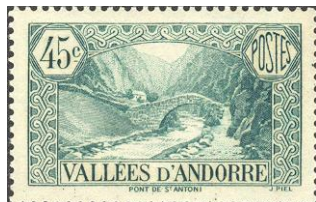


Lettre étranger
jusqu'à 20 g



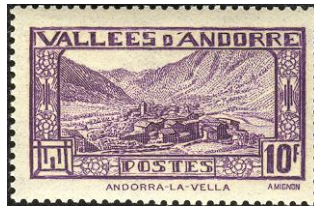
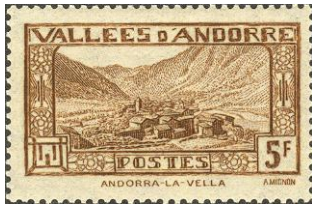
Lettre recommandée
intérieure

Simultanément, les timbres suivants sont retirés de la vente :



Le 1^{er} janvier 1941, à la suite des nouvelles émissions et des retraits, les timbres suivants sont en vente en Andorre :

De la série des paysages émise le 16 juin 1932, il reste les 5 F, 10 F et 20 F :



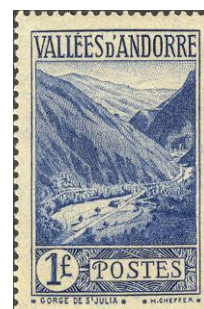
Les blasons d'Andorre émis en 1936, 1937 et 1938 sont toujours présents :



Ainsi que le 60 c ocre au type « Pont de Saint Antoine » paru le 1^{er} juin 1938 :



De la série complémentaire de paysages émise le 16 juin 1939, il reste le 40 c et le 1 F :



Et le 70 c émis le 12 juillet 1939 :



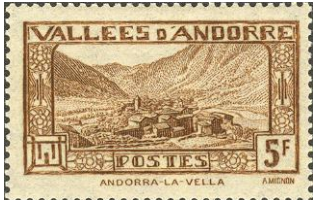
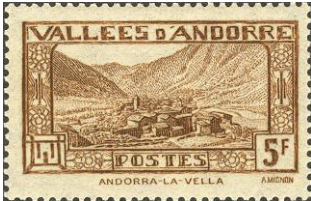
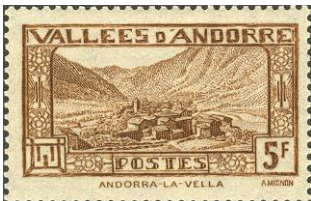
Et bien évidemment les émissions du 1^{er} janvier 1941 :



Le service postal s'en trouve grandement facilité :

Au 1 ^{er} janvier 1941 - Régime étranger - Tarif du 1 ^{er} janvier 1940			
Lettre jusqu'à 20 g 2 F 50		Lettre de 21 g à 40 g 4 F	 

Au 1^{er} janvier 1941 - Régime étranger - Tarif du 1^{er} janvier 1940

Carte postale ordinaire 1 F 50		Carte postale assimilée aux imprimés 50 c	
Imprimé par 50 g 50 c		Imprimé de 51 g à 100 g 1 F	
Lettre recommandée jusqu'à 20 g 2 F 50 + 2 F 50 = 5 F		Lettre recommandée de 21 g à 40 g 4 F + 2 F 50 = 6 F 50	 
Avis de réception lors du dépôt 2 F		Taxe d'express 5 F	

Voici maintenant quelques courriers envoyés en Suisse du 1^{er} janvier 1941 au 31 janvier 1942, veille du changement de tarif pour l'étranger du 1^{er} février 1942 :



Lettre envoyée à Schwanden (Suisse) en date du 28 avril 1941
Lettre jusqu'à 20 g = 2 F 50 (Tarif du 1^{er} janvier 1940)



Lettre envoyée à Schwanden (Suisse) en date du 27 mai 1941
Lettre jusqu'à 20 g = 2 F 50 (Tarif du 1^{er} janvier 1940)



Lettres recommandées envoyées à Schwanden et à Lausanne (Suisse)
 en date du 4 juillet 1941 et du 17 septembre 1941
 Lettre jusqu'à 20 g = 2 F 50 (Tarif du 1^{er} janvier 1940)
 Taxe de recommandation = 2 F 50 (Tarif du 1^{er} janvier 1940)
 Total = 2 F 50 + 2 F 50 = 5 F



Lettre envoyée à Schwanden (Suisse) en date du 18 janvier 1942
Lettre jusqu'à 20 g = 2 F 50 (Tarif du 1^{er} janvier 1940)



Lettre envoyée à Schwanden (Suisse) en date du 29 janvier 1942
Lettre jusqu'à 20 g = 2 F 50 (Tarif du 1^{er} janvier 1940)
Utilisation de 2 F 50 bleu seul sur lettre

Le 1^{er} février 1942, les tarifs postaux pour l'étranger sont modifiés :

Régime étranger - Tarif du 1 ^{er} février 1942			
Lettre jusqu'à 20 g 4 F		Lettre de 21 g à 40 g 6 F 40	
Carte postale ordinaire 2 F 40		Carte postale assimilée aux imprimés 80 c	
Imprimé par 50 g 80 c		Imprimé de 51 g à 100 g 1 F 60	

Régime étranger - Tarif du 1^{er} février 1942

Lettre recommandée jusqu'à 20 g 4 F + 4 F = 8 F		Lettre recommandée de 21 g à 40 g 6 F 40 + 4 F = 10 F 40	
Avis de réception lors du dépôt 4 F		Taxe d'expres 8 F	

Comme pour le changement de tarif précédent, les timbres en ventes ne sont pas adaptés et beaucoup d'affranchissements composés sont nécessaires.

Voici quelques lettres de la période du 1^{er} février au 7 juillet 1942, veille de parution des nouvelles émissions de la poste française du 8 juillet 1942.



Lettre envoyée à Schwanden (Suisse) en date du 9 juin 1942

Lettre jusqu'à 20 g = 4 F (Tarif du 1^{er} février 1942)



Lettre recommandée envoyée à Lausanne (Suisse) en date 16 mars 1942

Lettre jusqu'à 20 g = 4 F (Tarif du 1^{er} février 1942)

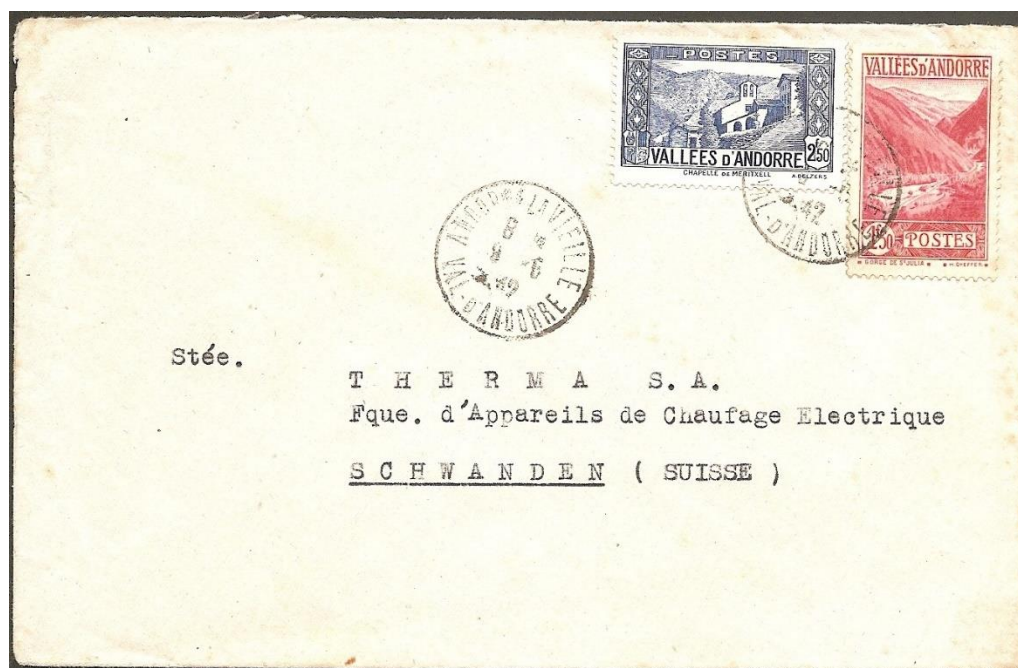
Taxe de recommandation = 4 F (Tarif du 1^{er} février 1942)

Surtaxe aérienne pour l'Europe = 75 c pour 20 g (Tarif du 21 avril 1931)

Total = 4 F + 4 F + 75 c = 8 F 75

Le montant de la surtaxe aérienne pour l'Europe est consignée aux Bulletins Officiels des PTT en date du 21 avril 1931 (75 c pour 20 g), du 29 novembre 1939 (1 F 25 pour 20 g) et du 23 juin 1941 (2 F pour 10 g).

Cependant, dans ces trois cas, la date effective d'application du nouveau tarif n'est pas indiquée au BO des PTT. Sans information précise, on peut supposer que l'agent des postes a retenu le montant le plus avantageux pour l'usager.



Lettre envoyée à Schwanden (Suisse) en date du 9 juin 1942

Lettre jusqu'à 20 g = 4 F (Tarif du 1^{er} février 1942)

SUIZA.

THERMA

Fabrique d'Appareils de Chauffages
Electriques.



SCHVVANDEN.

Lettre envoyée à Schwanden (Suisse) en date du 12 juin 1942
Lettre jusqu'à 20 g = 4 F (Tarif du 1^{er} février 1942)



Sété.

" T H E R M A "

Fabrique d'Appareils de Chauffage Elecque
S. A.

S C H W A N D E N (S U I S S E)

Lettre envoyée à Schwanden (Suisse) en date du 16 juin 1942
Lettre jusqu'à 20 g = 4 F (Tarif du 1^{er} février 1942)



Lettre recommandée en valeur déclarée pour Zürich (Suisse) en date du 29 juin 1942

Lettre jusqu'à 20 g = 4 F et 2 F 40 par 20 g en plus (Tarif du 1^{er} février 1942)

Taxe de recommandation = 4 F (Tarif du 1^{er} février 1942)

Assurance valeur déclarée jusqu'à 1000 F = 3 F et 1 F 60 par 1000 F en excédent

Jusqu'à un maximum de 50 000 F (Tarif du 1^{er} février 1942)

Total pour un poids de 52 g et 50 000 F de V.D. = 4 F + 2 x 2 F 40 + 4 F + 3 F + 49 x 1 F 60 = 94 F 20

L'affranchissement est de 94 F (6 x 5 F + 32 x 2 F), il manque donc 20 c

Ce type de lettre est assez rare (14 connues) et elles sont très souvent en mauvais état.



Lettre envoyée à Schwanden (Suisse) en date du 21 juin 1942

Lettre jusqu'à 20 g = 4 F (Tarif du 1^{er} février 1942)

Afin de fournir au usagers des timbres adaptés au nouveau tarif du 1^{er} février 1942, la poste française lance l'impression de nouvelles valeurs du 21 mai au 6 juin 1942. Ces timbres sont mis en vente le mercredi 8 juillet 1942.



Imprimé en nombre
intérieur



Imprimé ordinaire
Intérieur jusqu'à 20 g



Carte postale 5 mots
intérieur



Imprimé ordinaire
Intérieur de 21 g à 50 g



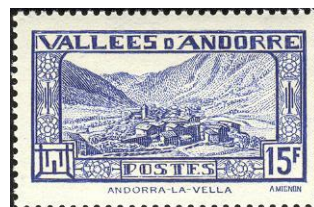
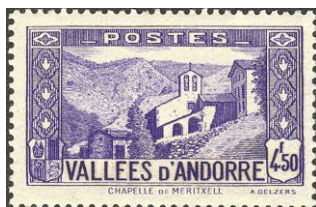
Lettre intérieur de 21 g à 50 g



Carte postale intérieur



Carte postale étranger

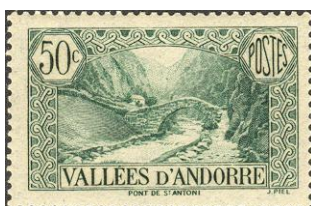


Lettre étranger jusqu'à 20 g

Lettre recommandée intérieur
Jusqu'à 20 g

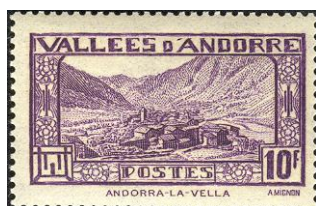
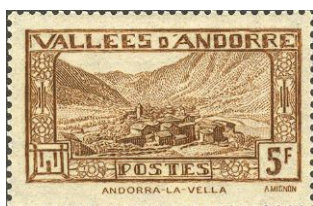
Valeur complémentaire

Simultanément, les timbres suivants sont retirés de la vente :



Le 8 juillet 1942, à la suite des nouvelles émissions et des retraits, les timbres suivants sont en vente en Andorre :

De la série des paysages émise le 16 juin 1932, il reste les 5 F, 10 F et 20 F :



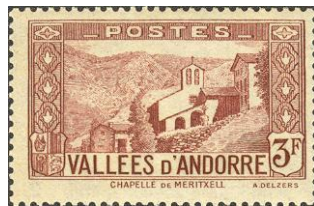
Des blasons d'Andorre émis en 1936, 1937 et 1938, seuls les 10 c et 30 c sont disponibles :



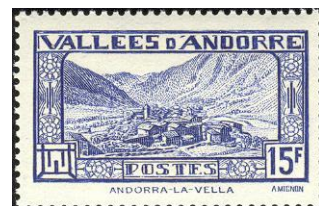
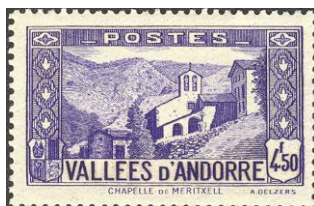
De la série complémentaire de paysages émise le 16 juin 1939, il reste le 1 F :



Et trois timbres de l'émission du 1^{er} janvier 1941 :



Et, bien évidemment, les timbres émis le 8 juillet 1942 :



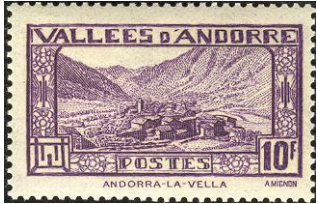
A part un 30 c gris-noir au type blason émis le 2 décembre 1942 qui remplace le 30 c rouge du même type et un 50 F turquoise au type « Pont de Saint Antoine » émis le 15 mars 1943, il n'y a plus de nouvelles valeurs pour la poste française en Andorre jusqu'à la mise en service d'une série courante d'un design modernisé en deux vagues d'émission les 14 août et 6 novembre 1944.

Le tarif du 1^{er} février 1942 pour le régime étranger reste remarquablement stable pendant quatre ans jusqu'au 1^{er} février 1946.

Au 8 juillet 1942, les affranchissements pour l'étranger se composent ainsi qu'il suit :

Au 8 juillet 1942 - Régime étranger - Tarif du 1 ^{er} février 1942			
Lettre jusqu'à 20 g 4 F		Lettre de 21 g à 40 g 6 F 40	 
Carte postale ordinaire 2 F 40		Carte postale assimilée aux imprimés 80 c	
Imprimé par 50 g 80 c		Imprimé de 51 g à 100 g 1 F 60	 

Au 8 juillet 1942 - Régime étranger - Tarif du 1^{er} février 1942

Lettre recommandée jusqu'à 20 g 4 F + 4 F = 8 F		Lettre recommandée de 21 g à 40 g 6 F 40 + 4 F = 10 F 40	 
Avis de réception lors du dépôt 4 F		Taxe d'expres 8 F	

Le timbre à 4 F destiné à la lettre pour l'étranger jusqu'à 20 g est rare sur courrier. La plupart des plis rencontrés dans ce tarif comportent des compositions de timbres.

les expéditeurs des lettres pour l'étranger sont principalement à l'époque des sociétés ou des organismes.

Il est permis de penser qu'ils ne souhaitent pas immobiliser une somme d'argent trop importante et achètent donc de préférence des timbres de petite faciale en feuilles utiles dans les deux régimes postaux, quitte à devoir procéder ensuite à des combinaisons de timbres.

Le timbre à 2 F 40 affranchit la carte postale pour l'étranger. En ces temps troublés, les touristes français ou provenant des pays engagés dans le conflit en cours, principaux utilisateurs potentiels de ce timbre, sont très peu présents en Andorre. Quant au touristes espagnols, probablement les plus nombreux en Andorre, ils utilisent très majoritairement les services de la poste espagnole.

Par conséquent, les cartes postales pour l'étranger comportant le 2 F 40 rouge sont rarissimes.

Pour information, les cartes postales de France envoyées à l'étranger pendant la même période comportant le 2 F 40 Pétain ou le 2 F 40 Iris se négocient aux alentours de 50 €. Le timbre à 2 F 40 au type Marianne de Gandon est beaucoup plus rare sur carte postale pour l'étranger et les rares pièces présentées se vendent de 200 € à 250 €.

Cette dernière fourchette de prix pourrait être une évaluation minimum de la valeur d'un timbre à 2 F 40 d'Andorre sur carte postale pour l'étranger.

Voici quelques lettres envoyées après le 1^{er} février 1942 :



Lettre envoyée à Bâle (Suisse) en date du 8 août 1942
Lettre jusqu'à 20 g = 4 F (Tarif du 1^{er} février 1942)
Usage tardif du 70 c rouge, retiré le 8 juillet 1942



Lettre envoyée à Schwanden (Suisse) en date du 1^{er} septembre 1942
Lettre jusqu'à 20 g = 4 F (Tarif du 1^{er} février 1942)



Lettre recommandée en valeur déclarée pour Genève (Suisse) en date du 26 septembre 1942

Lettre jusqu'à 20 g = 4 F et 2 F 40 par 20 g en plus (Tarif du 1^{er} février 1942)

Taxe de recommandation = 4 F (Tarif du 1^{er} février 1942)

Assurance valeur déclarée jusqu'à 1000 F = 3 F et 1 F 60 par 1000 F en excédent

Jusqu'à un maximum de 50 000 F (Tarif du 1^{er} février 1942)

Total pour un poids de 36 g et 10 000 F de V.D. = 4 F + 2 F 40 + 4 F + 3 F + 9 x 1 F 60 = 27 F 80

L'affranchissement est exact = 20 F + 5 F + 2 x 1 F 20 + 40 c = 27 F 80

Ce type de lettre est assez rare (14 connues) et elles sont très souvent en mauvais état.